

# CALENDRIER PREVISIONNEL

- **du mardi 13 mars dans la journée au mardi 27 mars 2012 minuit** : saisie des vœux via l'application I-PROF

**Chaque participant au mouvement 2012 doit compléter une notice de renseignements au plus tard pour le 27 mars 2012 parallèlement à la saisie de ses vœux via SIAM.**

Cette notice servira d'une part à déterminer les bonifications du barème mouvement, d'autre part à recenser les vœux des enseignants sans poste après la première phase du mouvement.

- **Mercredi 28 mars 2012** : envoi des accusés de réception directement dans la boîte I-PROF (rubrique "Votre courrier")

L'accusé de réception ne pourra en aucun cas être délivré avant la fin de la période de saisie des vœux.

**Cet accusé de réception signifie uniquement que vos vœux ont bien été enregistrés via SIAM ; les éléments relatifs à votre barème n'étant pas encore, à cette date, vérifiés par les services, sont purement indicatifs et susceptibles d'être modifiés en conséquence.**

## **ATTENTION :**

Les participants qui n'auraient pas été destinataires de cet accusé de réception le 29 mars 2012 devront contacter **sans délai** les services, ☎ 03.89.24.81.27. ou 03.89.24.81.29 ou 03.89.24.81.32 ou 03.89.24.86.65.

**En cas de contestation, il conviendra de saisir les services immédiatement aux mêmes numéros.**

**Aucune modification concernant les vœux émis ne pourra plus être prise en compte à partir du vendredi 30 mars 2012.**

- **Lundi 7 mai 2012 en fin d'après-midi** : consultation des projets d'affectation via l'application I-PROF et communication de ces propositions par SMS aux intéressés qui le souhaitent (votre numéro de téléphone mobile est à préciser sur la notice de renseignements)
- **Mardi 15 mai 2012 matin** : CAPD mouvement première phase informatisée
- **Mercredi 16 mai 2012 dans la journée** : consultation des résultats du mouvement via I-PROF

Les vœux émis par les enseignants restés sans poste à l'issue de la première phase informatisée seront examinés lors de la deuxième phase du mouvement intra-départemental.

- **Mercredi 13 juin 2012 dans la journée** : communication des projets d'affectation par SMS
- **Mercredi 20 juin 2012 journée** : CAPD mouvement deuxième phase informatisée
- **Jeu 5 juillet 2012 journée** : CAPD mouvement phase manuelle d'ajustements
- **Mardi 28 août 2012 journée** : CAPD mouvement phase manuelle d'ajustements
- **Mercredi 5 septembre 2012 journée** : CAPD mouvement phase manuelle d'ajustements